

BE-A0521_701349_703277_FRE

Inventaire des archives du Couvent des
Récollectines à Durbuy, 1630 - 1796/1797
(an V)



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Archives.....	6
Acquisition.....	6
Contenu et structure.....	7
Contenu.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
Couvent des Récollectines à Durbuy.....	9

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Couvent des Récollectines à Durbuy

Période:
1630 - An V (1796/1797)

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0521.2020

Etendue:

- Etendue inventoriée: 0.10 m
- Dernière cote d'inventaire: 3.00

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Arlon

Producteurs d'archives:
Couvent des Récollectines de Durbuy, 1630 - 1797

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives sont librement consultables.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Couvent des Récollectines à Durbuy

HISTORIQUE

Au XIIIe siècle, l'ordre franciscain alors en plein développement attire à lui des laïcs souhaitant partager l'idéal de saint François sans pour autant vouloir s'engager dans la vie religieuse. Groupés en confréries de pénitents, ils reçoivent du pape Nicolas IV, lui-même frère mineur, un statut ecclésiastique, celui de tiers ordre, en 1289.

Au cours des XIVe et XVe siècles, de nombreux tertiaires, souvent des femmes, se regroupent en communautés. Il leur est ainsi plus facile de vivre leur idéal religieux et de coordonner leurs actions sociales et caritatives. En adoptant un habit religieux et une règle de vie en communauté, elles se rapprochent des religieuses du second ordre, avec cette différence qu'elles ne vivent pas cloîtrées. Cela leur permet de continuer leurs activités, généralement incompatibles avec les impératifs de la clôture.

Aux XVIe et XVIIe siècles, un mouvement de réforme de la vie religieuse va tenter de mettre de l'ordre dans une organisation qui s'est souvent développée de façon empirique. La réforme passe par le regroupement en congrégations dotées de règles et de coutumes reconnues et, dans le cas particulier des femmes, par l'adoption de la clôture stricte et souvent l'abandon d'un certain nombre d'activités trop engagées dans le siècle.

Sont appelées " récollectines " des religieuses qui adoptent des règles inspirées de la Récollecion et qui se placent sous la conduite spirituelle des récollets ¹.

En décembre 1660, Laurent Lejeune, dont la famille est déjà à l'origine de la fondation du couvent des récollets de Durbuy, meurt en laissant 16.000 florins et 10 souverains d'or pour acheter un terrain afin qu'y soit érigé un couvent qui tiendrait gratuitement école pour les jeunes filles de Durbuy et de la région.

Deux ans plus tard, les récollectines de Liège - où la nièce de Laurent Lejeune est religieuse - obtiennent du Magistrat de la Ville l'autorisation d'acheter un terrain pour y construire un couvent. La chapelle consacrée à sainte Claire est bénie en 1671. La première supérieure est sœur Angeline de Sainte-Anne, la nièce de Laurent Lejeune.

D'après le chanoine de Leuze, en 1753, le couvent compte trente-deux sœurs et septante-huit y sont mortes depuis la fondation. La politique religieuse de Joseph II fait rapidement chuter les effectifs : en 1786, elles ne sont plus que douze. Grâce à son école, même si elle n'est plus complètement gratuite, le couvent échappe à la suppression. L'indigence des religieuses est telle que les

1 Il ne faut pas confondre les récollectines et les colletines qui sont des moniales clarisses, du second ordre de saint François, réformées au début du XVe siècle par sainte Colette de Corbie.

autorités consentent même à leur attribuer une rente... à condition qu'elles réduisent jusqu'à sept membres la taille de la communauté.

Les sœurs sont encore neuf lorsque le couvent est supprimé. Le bâtiment, saccagé lors de l'invasion française, est vendu après avoir été vidé de tout ce qui pouvait avoir de la valeur - les religieuses possédaient, paraît-il, un tableau attribué à Van Dyck -. E. Schonne pense que les religieuses ne quittent pas pour autant la maison et qu'elles vont continuer à y habiter jusqu'au début du XIXe siècle.

ARCHIVES

ACQUISITION

Archives déposées aux Archives de l'État par le curé de Durbuy en 1967 (526/1967/0006_B/A).

Contenu et structure

CONTENU

Registres des rentes, 1740-1795 (1 art.) - affiche de vente de l'ancien couvent, 1796/1797 (an V) (1 art.) - documents divers, 1630-an V (1 art.).

Langues et écriture des documents

Français.

Description des séries et des éléments

- | | | |
|---|--|------------------------|
| 1 | COUVENT DES RÉCOLLECTINES À DURBUY
Registres des rentes. 1740-1795. | 1 volume |
| 2 | Affiche de vente de l'ancien couvent. 1796/1797 (an V). | 1 chemise |
| 3 | Documents divers. 1630-1796/1797 (an V). | 1 chemise de 22 pièces |